

DECISION DU PRESIDENT.CA 059-2019

Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers ;
Vu les articles L123-1   L123-9 du code de l' ducation ;
Vu le livre VII du code de l' ducation et notamment son article L719-7 ;
Vu les statuts et le r glement int rieur de l'Universit  d'Angers ;
Vu la d lib ration CA021-2016 du 29 f vrier 2016, portant d l gation de comp tences du Conseil d'administration au Pr sident.

Objet de la d cision

Demande d'acceptation d'un don   l'Universit  d'Angers (Laboratoire MINT)

Conform ment   sa d l gation, le pr sident de l'Universit  d'Angers d cide :

1. d'approuver la demande d'acceptation du don de l'Association pour Gilles.

Le pr sident rend compte, dans les meilleurs d lais, au conseil d'administration des d cisions prises en vertu de sa d l gation.

A Angers, le 29 avril 2019

Par d l gation et pour signature,
Le Directeur G n ral des Services
Olivier RUSMAN



La pr sente d cision est ex cutoire imm diatement ou apr s transmission au Rectorat si elle rev t un caract re r glementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une d cision   caract re r glementaire. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

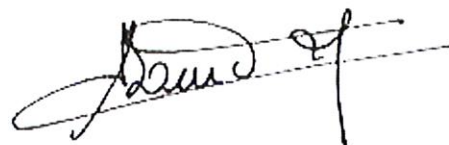
Affich  le : **06 mai 2019**

Monsieur Philippe BOURVON
Président de l'Association pour Gilles
7, rue alfred Parenthoine
35400 Saint-Malo
Mail : bourvonp@gmail.com
Tél. : 06 28 92 68 92

à
Monsieur le Président
de l'Université d'ANGERS

Je soussigné Philippe BOURVON, Président de l'Association pour Gilles, déclare faire un don de 15000 Euros au laboratoire MINT INSERM1066-CNRS6021 de l'Université d'ANGERS pour participer au financement de travaux de recherche sur le Glioblastome, sous la responsabilité scientifique du Dr Joël EYER, Directeur de Recherche à l'INSERM.

Fait à Avrillé, le 26 avril 2019

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Philippe Bourvon', written over a horizontal dashed line.

N.B. : L'Association ne disposant pas de chéquier, le versement à l'agent comptable de l'Université d'ANGERS sera effectué par virement